

CONSEIL ÉCONOMIQUE DU CANADA. *Incidence économique et sociale de l'immigration*. Ottawa, Conseil économique du Canada, 1991, 198 p.

Yves Frenette

Volume 23, numéro 4, 1992

Le droit international humanitaire (droit international des conflits armés)

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/703112ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/703112ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Frenette, Y. (1992). Compte rendu de [CONSEIL ÉCONOMIQUE DU CANADA. *Incidence économique et sociale de l'immigration*. Ottawa, Conseil économique du Canada, 1991, 198 p.] *Études internationales*, 23(4), 917–919.

<https://doi.org/10.7202/703112ar>

ont provoqué la chute des régimes communistes. Bien au contraire, il a lieu de croire que cet ouvrage servira de guide à ceux qui examineront en détail la fin de l'expérience communiste en URSS et en Europe centrale. Cela aura été un des mérites de cet excellent ouvrage.

Stanislav KIRSCHBAUM

*Programme d'études internationales  
York University, Collège Glendon, Toronto*

## CANADA

CONSEIL ÉCONOMIQUE DU CANADA. *Incidence économique et sociale de l'immigration*. Ottawa, Conseil économique du Canada, 1991, 198 p.

En rédigeant ce compte rendu, j'ai sous les yeux une section entière du *Toronto Star* (4 juin 1992) ayant pour sujet les Italo-Torontois et leur contribution à la vie ontarienne et canadienne. J'ai aussi devant moi, tiré du même quotidien (7 juin 1992), le premier d'une série de sept articles sur le défi que représente le nouveau visage multiculturel de la ville dont, estime-t-on, 45 % des habitants seront membres de minorités visibles en l'an 2001. Dans le premier cas, on fait ressortir les effets positifs de l'immigration. Dans le deuxième cas, on brandit la menace d'une aggravation des tensions sociales. Dans ce contexte, nullement propre à Toronto, il n'est guère surprenant que le Conseil économique du Canada se soit intéressé à l'immigration et que son rapport de synthèse sur la question, *Le nouveau vi-*

*sage du Canada*, ait fait l'objet de nombreux débats. *Incidence économique et sociale de l'immigration*, qui fait l'objet de la présente recension, expose en détail les recherches qui ont mené aux conclusions controversées du Conseil, et sert en quelque sorte à prouver aux sceptiques le caractère scientifique de l'étude.

Après une brève introduction où les auteurs expliquent leur approche, le deuxième chapitre trace à grands traits l'histoire de l'immigration au Canada. Le lecteur prend connaissance d'une des thèses principales de l'ouvrage, à savoir que l'immigration, contrairement à une idée très répandue, a peu contribué à la prospérité économique du pays. Cette assertion est reprise au chapitre suivant. Les économistes du Conseil y analysent une série de variables de l'efficacité économique produite par l'immigration. La taille du marché intérieur, les pénuries de main-d'œuvre et les retombées de l'immigration font tour à tour l'objet d'études brèves, mais poussées. En termes de dollars par Canadien, écrivent-ils, les gains bruts d'efficacité sont positifs, mais très minimes. Au chapitre 4, les auteurs s'attardent à la question de la charge fiscale et du fardeau de dépendance, et se demandent si l'immigration est une solution au déclin démographique du Canada et au vieillissement de la population qu'il entraîne. Leur réponse est un oui très mitigé. Le doublement du taux annuel d'immigration nette (0,4 %), précisent-ils, n'atténuerait que légèrement l'augmentation de la charge fiscale. Au chapitre 5, les économistes du Conseil s'attaquent à un autre problème important, soit le rapport entre l'immigration et

le chômage. Ils démontrent l'absence de corrélation. Sur ces bases, ils nous présentent, au chapitre 6, trois scénarios pour l'avenir : immigration nulle, maintien des niveaux actuels, accroissement de l'immigration. Dans les trois cas, les niveaux de vie par habitant ne varieraient pratiquement pas et l'immigration n'influerait pas beaucoup sur la répartition relative de la population et sur la puissance économique des dix provinces.

Alors que la première partie du livre traite des effets de l'immigration sur la société d'accueil, les chapitres 7 à 10 portent sur l'expérience des immigrants, en commençant par leur performance économique. Encore une fois, les auteurs présentent une conclusion choquante : à compétence égale, les nouveaux venus s'en tirent aussi bien que les Canadiens. Ils ne chôment pas plus et ils ne retirent pas plus de prestations d'aide sociale. Et, à l'exception des immigrants d'Asie de l'Est et des Antilles, ils ne sont pas victimes de discrimination « notable ». Les réfugiés, dont le nombre a augmenté ces dernières années, font l'objet du chapitre 8. Les économistes du Conseil expliquent le fonctionnement du processus de reconnaissance, estiment les coûts d'établissement et proposent des solutions concrètes. Au chapitre suivant, les questions économiques cèdent la place aux problèmes des préjugés et de l'intolérance. S'appuyant sur diverses théories et enquêtes, les auteurs tracent l'évolution de l'attitude des Canadiens envers l'immigration, commentent des données sur l'antisémitisme et étudient la discrimination dans l'embauche à Toronto. Selon eux, les préjugés n'ont pas connu une hausse parallèle à l'accroissement de l'immigration.

À l'inverse, ils auraient tendance à diminuer, à mesure que le contact interethnique engendre des comportements positifs. Corollaire logique, la tolérance augmenterait, sauf au Québec. Au chapitre 10, on effectue une comparaison judicieuse entre la politique du multiculturalisme et des politiques plus assimilationnistes. L'approche du multiculturalisme est souhaitable, quoiqu'il faille être prudent à cet égard. La synthèse des recherches (chapitre 11) reprend chaque élément du rapport et présente une série de recommandations, qui peuvent se résumer à une hausse progressive des taux d'immigration, un changement brusque étant susceptible d'aggraver les tensions sociales.

Il faut féliciter les auteurs du rapport pour leur méthodologie sophistiquée et pour leur capacité à faire comprendre à des non-initiés des concepts et des techniques complexes. Ceci dit, je ne suis pas convaincu du bien-fondé de leurs conclusions. Pour chaque question traitée, on pourrait en effet adopter une autre méthodologie qui donnerait des résultats différents. C'est particulièrement vrai pour les parties du rapport qui prennent appui sur des modèles, sur des simulations et sur la prospective. Autre problème de taille. Le ton du rapport est généralement sobre, mais se glissent ici et là des phrases choquantes qui n'ont pas leur raison d'être dans une publication savante, de surcroît gouvernementale. C'est le cas notamment de la phrase « ce n'est pas créer un épouvantail que de se demander si les immigrants sont des voleurs d'emploi » (p. 55). L'intention est bonne, mais le choix des mots est

malheureux. Et une affirmation comme «la brillante performance économique du pays culturellement homogène qu'est le Japon permet certainement de penser que la diversité ethnique n'est pas essentielle au bien-être d'une société» (p. 133), démontre un simplisme déroutant de la part des spécialistes du Conseil économique.

Quoi qu'il en soit, ne fût-ce que par sa remise en question de notions bien ancrées dans l'opinion, tant dans la société d'accueil que chez les immigrants, ce rapport est à lire. Cependant, pour employer un terme médical, le lecteur devrait demander une seconde opinion.

Yves FRENETTE

*Collège Glendon  
York University, Toronto*

EVANS, Paul M. and FROLIC, Michael B. (Eds.) *Reluctant Adversaries. Canada and the People's Republic of China, 1949-70*. Toronto, University of Toronto Press, 1991, xii + 280 p. et SCHULTZ, John and MIWA, Kimitada (Eds.). *Canada and Japan in the Twentieth Century*. Toronto, Oxford University Press, 1991, xii + 274 p.

Lorsque la République Populaire de Chine fut établie en 1949, le gouvernement canadien refusa de la reconnaître comme un État légitime. Pendant près de vingt ans, la politique du Canada envers la Chine était essentiellement centrée sur le gouvernement nationaliste à Taiwan. Evans et Frolic ont réuni dix essais

sur les relations entre le Canada et la Chine de 1949 à 1971 lorsque le Canada a officiellement reconnu la République Populaire de Chine. Le premier essai de Mitchell démontre comment la présence des missionnaires en Chine contribua à établir un réseau de contacts entre les deux pays dans la période antérieure à 1950. Il souligne que la faible préoccupation du Canada en Asie accrut l'influence des missionnaires sur la perception publique et officielle de la Chine et de l'Asie de l'Est au Canada. Les missionnaires furent en fait les premiers sinologues canadiens et contribuèrent fortement à établir les premiers centres de recherche sur l'Asie de l'Est au Canada. Les essais suivants explorent certains aspects de la politique asiatique du Canada pendant la période 1949 à 1971. Beecroft souligne les problèmes liés à la reconnaissance de la Chine durant l'administration Saint-Laurent de 1949 à 1957. Il démontre que les hésitations du gouvernement sur ce sujet étaient liées aux faibles intérêts du Canada en Asie de l'Est. Page analyse les initiatives du Canada aux Nations Unies pour résoudre le problème de la reconnaissance de la Chine. Il démontre que le succès du Canada survint lorsque celui-ci adopta une approche bilatéraliste plutôt que multilatéraliste dans ses interventions en faveur d'une représentation de Beijing aux Nations Unies. Saint-Amour examine le rôle des États-Unis à influencer les relations sino-canadiennes. Il souligne que l'action du Canada visait autant à prévenir l'isolation des États-Unis qu'à terminer celle de la Chine. Les essais suivants se concentrent sur les politiciens et les diplomates qui ont forgé les politiques gouvernementales